

SITES DE L'UNIVERSITÉ À CONSULTER

- **Égalité femmes-hommes :**

La Mission égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations de l'université est rattachée à la Responsabilité Sociétale de l'Université (RSU). Elle met en œuvre les politiques ministérielles sur le campus, lutte contre les discriminations et œuvre à promouvoir l'égalité auprès de toutes et tous.

<https://www.univ-tlse3.fr/responsabilite-societale-de-l-universite>

- **Association Afuté-e :**

AFUTÉ-E accompagne les personnes victimes de violences sexuelles / sexistes / LGBTQI+ phobes, sensibilise aux luttes féministes par une analyse intersectionnelle et propose un espace bienveillant de parole.

<https://www.univ-tlse3.fr/afute-e>

- **Association Jules et Julies :**

Jules et Julies est une association de jeunes gays, lesbiennes, bi, trans et gay-friendly. Elle accueille, écoute et informe les jeunes, fait de la prévention et de l'éducation au respect et à la prise en compte de la diversité d'orientation sexuelle et lutte contre l'homophobie et le sexisme.

<https://www.univ-tlse3.fr/jules-et-julies>

CONTACTS EXTERIEURS

VIOLENCES FEMMES INFOS

APPELEZ LE

 39 19*

* appel anonyme et gratuit

POUR SE RENSEIGNER, SAVOIR QUOI FAIRE

EN TANT QUE VICTIME OU TÉMOIN :

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

En cas d'urgence composer le 17, le 112 (police et gendarmerie) ou le 114 par sms pour les personnes sourdes et malentendantes.

Signaler en ligne les violences sexuelles et sexistes : <https://www.service-public.fr/cmi>

Signaler un contenu illicite en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action>

Saisir la CNIL pour diffusion d'une photo ou vidéo de vous : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

S'informer et se défendre face au **harcèlement sexuel dans l'ESR** : <https://clasches.fr/>

Se renseigner sur **les cyberviolences** : <https://vscyberh.org/>



HARCÈLEMENT SEXUEL ET VIOLENCES SEXISTES



sexisme@univ-tlse3.fr

cellule-ecoute-violences@univ-tlse3.fr

PC Sécurité UPS : 05 61 55 85 85



RÉAGIR AU HARCÈLEMENT

En 2017, environ 1 million de femmes ont été confrontées au moins une fois à une situation de harcèlement sexuel au travail ou dans les espaces publics.

Les violences ont des conséquences sur la personne qui les subit. Il est important d'y mettre fin le plus tôt possible. Pensez à vous faire accompagner pour cela et à en parler à un·e médecin, une association, une cellule d'écoute.

VOUS ÊTES TÉMOIN ?

Soyez solidaire et dirigez la cible du harcèlement ou des violences vers la cellule d'écoute de l'Université. Vous pouvez également contacter la Mission égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations de l'université pour informer des faits dont vous avez été témoin.

Quelques conseils aux témoins : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/je-suis-temoin>

SIGNALEMENT :
sexisme@univ-tlse3.fr

ÊTRE ÉCOUTÉ·E :
cellule-ecoute-violences@univ-tlse3.fr

S'INFORMER : VIOLENCES, SEXISME, HARCÈLEMENT

• **Outrage sexiste**

CONTRAVENTION

Il se définit comme « le fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit créé à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante ».

• **Agression sexuelle**

DÉLIT

L'agression sexuelle est toute atteinte sexuelle sans pénétration et commise sur une victime avec violence, contrainte, surprise ou menace.

• **Harcèlement sexuel**

DÉLIT

Il se caractérise par le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, ou créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Est assimilée au harcèlement sexuel toute forme de pression grave (même non répétée) dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte sexuel, au profit de l'auteur des faits ou d'un tiers.

• **Viol**

CRIME

Le viol est un acte de pénétration sexuelle commise sur une victime avec violence, contrainte, surprise ou menace.

UNE CELLULE D'ÉCOUTE À L'UNIVERSITÉ

L'Université Toulouse III – Paul Sabatier a mis en place une cellule d'écoute avec l'aide de personnes ressources qui peuvent vous accueillir, vous conseiller, vous informer et vous orienter, sans jugement et en toute confidentialité.

Elle est ouverte aux étudiant·es et aux personnels et concerne toute forme de discrimination.

La cellule d'écoute n'implique pas nécessairement de signalement. L'identité peut aussi être anonymisée si la personne sollicitant l'écoute le souhaite.

Les membres des associations étudiantes **Afuté·e** et **Jules et Julies** sont également disponibles et à votre écoute.

Ne restez pas isolé·e :
avertissez des personnes
de confiance, parlez-en.